

RAPPORT D'ÉVALUATION PROJET POUR LE PROCHAIN CONTRAT 2020-2024

Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 10/12/2019



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Président par
intérim, Secrétaire générale

Au nom du comité d'experts² :

Jean-Marc Bascourret, Président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION

L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée est une jeune université créée en 1991, dont la dénomination actuelle fut adoptée en 2007 et l'acronyme UPEM retenu en 2013. Sa localisation sur l'est parisien est centrée principalement sur la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, sur la cité Descartes à Champs-sur-Marne, mais aussi sur Meaux et le Val d'Europe. Elle propose outre des Diplômes d'Université (DU), des diplômes nationaux conduisant à une qualification de niveau II (licences, licences professionnelles, diplômes universitaires technologiques) et de niveau I (masters), ainsi que des diplômes d'ingénieurs et des doctorats.

La structuration actuelle de l'offre de formations de l'UPEM a été fortement marquée par la tentative de rapprochement avec l'Université de Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC). Cela a été particulièrement sensible pour les formations des champs *Économie, management et administration des organisations* (EMAO) et *Villes, transports et territoires* (VTT), et dans une mesure moindre pour celles des champs *Sciences, ingénierie, technologies* (SIT) et *Humanités, cultures, société* (HCS). Cette stratégie de rapprochement entre l'UPEM et l'UPEC, remise en cause depuis, a conduit l'UPEM à se placer au centre d'un nouveau projet I-SITE (Initiatives - Science - Innovation - Territoires - Économie) sur le thème de la « Ville de demain », remporté en février 2017, et baptisé l'FUTURE. Ce projet rassemble autour de l'UPEM les partenaires suivants : l'IFSTAR (Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux), l'ESIEE Paris (École de l'innovation technologique de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France), l'ENSG (École Nationale des Sciences Géographiques), l'Eav&t (École d'architecture de la Ville et des Territoires), l'EIVP (École d'Ingénieur de la Ville de Paris) et l'ENPC (École Nationale des Ponts et Chaussées). Une des actions de ce projet vise la création en 2020 d'une nouvelle université - nommée Université Gustave Eiffel - avec les cinq premiers partenaires mentionnés *supra*. Ce projet devrait très substantiellement transformer l'UPEM, les conditions d'exercice des formations, leur rayonnement international et augmenter notablement ses effectifs, passant de 12 500 à 17 500 étudiants. Cette augmentation serait due essentiellement à l'intégration de 4 000 étudiants ingénieurs, faisant de l'Université Gustave Eiffel le second pôle d'ingénierie de la région Île-de-France.

La structuration de l'offre de formation proposée dans le cadre du projet s'articule toujours autour des quatre champs définis antérieurement dans la précédente accréditation. Il s'agit à ce niveau d'un gage de continuité fortement appréciable compte tenu de la modification récente de l'orientation stratégique globale. Il est également noté avec intérêt que cette (ré)orientation stratégique se traduit par la définition de cinq axes pour le prochain contrat quinquennal : stabilisation de l'offre de formation en lien avec le monde socio-économique, fortification du lien formation-recherche, déploiement de la démarche qualité, développement de l'internationalisation des formations, et généralisation de l'usage du numérique, de la pédagogie active et de l'approche compétence. Ces cinq axes recoupent en partie des recommandations faites dans les différents rapports champs établis pour l'offre de formation de la précédente accréditation, mais avancent aussi des objectifs très ambitieux - voire trop ambitieux pour certaines disciplines -, à l'image de celui d'atteindre à 10 ans 10 % de doctorants parmi les étudiants inscrits.

La présentation des différents champs à l'aune de la précédente période d'accréditation et de la nouvelle a fait l'objet d'une analyse en regard de leurs périmètres scientifiques et professionnels.

Champ : Économie, management et administration des organisations EMAO :

Le champ *Économie, management et administration des organisations* (EMAO) a été essentiellement déployé, au cours de la période d'accréditation expertisée, par trois composantes : l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences Économiques et Gestion (SEG) sur le campus Descartes, l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services (IFIS) à Val d'Europe, et l'IUT de Marne la Vallée. L'UFR STAPS a participé plus modestement à son déploiement. Ce champ est présenté comme étant notamment articulé autour du développement de la démarche qualité, de l'approche compétence et de l'apprentissage.

Le champ EMAO s'appuie en recherche sur quatre entités : une unité mixte de recherche (UMR) entre l'UPEM, l'IFSTAR et l'ENPC : le Laboratoire Ville Mobilité Transports (LVMT - UMR T9403) ; et trois équipes d'accueil : DICEN-Idf : Dispositif d'Information et de Communication à l'Ère Numérique (EA7339) ; IRG : Institut de Recherche en Gestion (EA2354) ; et ERUDITE : Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Économique (EA437).

Le champ EMAO comprend désormais une licence générale (*Économie et gestion*), 14 licences professionnelles (*Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier ; Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives ; Assurance, banque, finance : chargé de clientèle ; Commerce et distribution ; Commercialisation de produits et services ; Gestion des achats et des approvisionnements ; Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire ; Gestion des structures sanitaires et sociales ; Management et gestion des organisations ; Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi ; Métiers du commerce*

international ; Métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques ; Métiers du tourisme et des loisirs ; Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration) et 12 masters (*Comptabilité - Contrôle - Audit ; Économie de l'entreprise et des marchés ; Économie sociale et solidaire ; Gestion des ressources humaines ; Management de l'innovation ; Tourisme ; Intelligence économique ; Économie internationale ; Finance ; Management ; Marketing, vente ; STAPS : Management du sport*).

On notera que sept masters sont conjointement portés par l'UPEC et l'UPEM comme dans la précédente accréditation. Cette liste est complétée par trois DU (*Ingénierie des techniques et des services immeubles ; Cycle Ressources Humaines ; Entrepreneur TPE*) et deux DUT (*Techniques de Commercialisation ; Gestion des Entreprises et des Administrations*).

L'évaluation sur l'offre initiale de formation de ce champ, au titre du précédent contrat, réalisée par le Hcéres avait identifié sur les 15 licences professionnelles :

- 11 formations présentant des problèmes fondamentaux qui pourraient remettre en cause leur maintien en l'absence de prise en compte des recommandations les concernant ;
- 3 formations présentant des dysfonctionnements importants.

Dans le cadre du projet d'offre de formation du champ EMAO, le master *Économie Appliquée* a été abandonné et transformé en master *Économie de l'entreprise et des marchés* ; il s'agit donc ici d'une restructuration. Par ailleurs, la LP *Technico-commercial* appartenant initialement à ce champ (et identifiée comme présentant des problèmes fondamentaux) a été déplacée lors du projet vers le champ SIT. Enfin, le master *Intelligence économique*, initialement positionnée dans le champ HCS a rejoint le champ EMAO.

Champ : Villes, transports et territoires VTT :

Le champ de formation *Villes, transports et territoires* (VTT) est un projet initialement partagé par les deux universités de l'Est parisien, Créteil (UPEC) et Marne-La-Vallée (UPEM). Le périmètre institutionnel concerné par les thématiques du champ comporte nombre d'établissements de l'Est parisien : ceux localisés à Marne-La-Vallée au sein de la cité Descartes à proximité de l'UPEM : l'Institut français des sciences et technologies des transports (IFSTTAR), l'École nationale des sciences géographiques (ENSG), l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires (ENS AV&T), l'École des Ponts ParisTech (ENPC) auxquels s'ajoutent l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) et l'École nationale supérieure d'architecture de Paris Belleville (ENSAPB).

Quatorze laboratoires de ces établissements, supports des formations du champ, constituent le LabEx (Laboratoire d'excellence) Futurs urbains. Ayant obtenu avec certains de ces établissements le label I-SITE pour son projet « l'FUTURE » sur le thème « la ville de demain », l'UPEM place ainsi le champ VTT au cœur du projet de l'Université Gustave Eiffel.

L'actuelle offre de formation du champ VTT comporte trois Licences professionnelles (*Management des processus logistiques ; Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ; Tourisme et loisirs sportifs*) et quatre mentions de master (*Génie urbain ; Géomatique ; Transport, mobilités, réseaux ; Urbanisme et aménagement*).

Sur cette offre, deux formations de LP avaient été jugées problématiques (*Management des processus logistiques, parcours management de la chaîne du froid ; Tourisme et loisirs sportifs*).

Le projet de nouvelle architecture de l'offre de formation du champ VTT comporte toujours sept formations, avec cette fois deux Licences professionnelles (*Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme – renouvellement à l'identique ; Métiers du BTP : génie civil et construction – provenant du champ SIT, reconduction avec restructuration*) et désormais cinq mentions de masters (*Génie urbain – reconduction avec restructuration ; Géomatique – reconduction ; affiché au champ SIT dans la fiche de présentation HCERES ; Transport, mobilités, réseaux – reconduction ; Urbanisme et aménagement – renouvellement avec création d'un nouveau parcours M2 ; Villes et environnements urbains – création, issue du parcours MISE du master Génie Urbain*). Il apparaît donc que la LP *Management des processus logistiques* est abandonnée et la LP *Tourisme et loisirs sportifs* est transférée dans le champ HCS.

Les masters *Urbanisme et aménagement* et *Transports, mobilités, réseaux* sont organisés au sein de l'École d'urbanisme de Paris (EUP), structure commune à l'UPEM et l'UPEC. Les autres formations sont portées par quatre composantes de l'UPEM : le master *Génie urbain* et les LP *Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* et *Métiers du BTP* par le département Génie urbain de l'Institut francilien des sciences appliquées (ISFA), le master *Géomatique* par l'Institut Gaspard Monge (IGM) qui rassemble les disciplines de l'informatique et de l'électronique.

À l'exception du parcours *Management et ingénierie des services de l'environnement* (MISE) dans le master *Génie urbain*, proposé comme future mention de master *Ville et environnement urbain*, qui est organisé sur le campus Véolia de Jouy-le-Moutier (95) et avec l'Université de Cergy-Pontoise, les formations sont dispensées

sur le campus Descartes à Marne-La-Vallée. Le master *Urbanisme et aménagement* est co-accrédité avec l'UPEC, le master *Transports, mobilités, réseaux* avec l'UPEC et l'ENPC, le master *Géomatique* avec l'ENSG.

Champ : Humanités, cultures et sociétés HCS :

Les formations du champ *Humanités Cultures Sociétés* (HCS) sont portées au niveau de l'organisation administrative par quatre UFR (Langues et Civilisations ; Lettres, Arts, Communication et Technologie ; Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives ; Sciences humaines et sociales) et dans certains domaines (notamment en master), cette offre est partagée avec l'Université de Paris Est Créteil qui appartient à la même Communauté d'Universités et d'établissements (ComUE).

Ces formations concernent des disciplines académiques traditionnelles des domaines Lettres, langues et communication et Arts – Sciences humaines et sociales. Le périmètre professionnel renvoie aux métiers du multimédia, du numérique, de l'audiovisuel, du son et de l'image, de la traduction, de l'enseignement, du tourisme, du commerce international, de l'édition, de la culture, de la communication, du journalisme, de la mode, du design, de la santé, de l'éthique appliquée au secteur médical, du patrimoine, des sciences politiques et du territoire.

Cette offre de formation s'adosse à quatre laboratoires de recherche et aux groupes spécifiques qu'ils peuvent comporter (Équipes d'accueil 4120 Littérature, savoirs et arts (LISAA), 3350 Analyse comparée des pouvoirs (ACP), Groupe d'analyse de la relation emploi-formation dans le domaine du sport (GREHSS) dépendant de l'ACP, laboratoire EA 7339 Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique – Paris, Île-de-France (Dicen-IDF) une unité de recherche multi-tutelles, laboratoire EA 7373 Interdisciplinaire d'étude du politique – Hannah Arendt (LIPHA)).

Le champ HCS comportait initialement 25 formations dans le cadre de l'évaluation huit licences générales (*Histoire ; Sociologie ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives – STAPS ; Géographie et aménagement ; Arts, Langues étrangères appliquées (LEA) ; Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER) ; Lettres*), sept licences professionnelles (*Métiers de la communication : chargé de communication ; Santé, vieillissement et activités physiques adaptées ; Guide conférencier ; Métier du livre : édition et commerce du livre ; Métiers de la mode ; Techniques du son et de l'image ; Métiers du design*) et dix masters (*Sciences sociales ; Science politique ; Géographie ; Histoire ; Intelligence économique ; Traduction et interprétation ; Philosophie ; Métiers du livre et de l'édition ; Arts, lettres et civilisations, LEA*).

Au sein du champ HCS, quelques formations avaient fait l'objet de points d'attention spécifiques lors de l'évaluation initiale du bilan ; il s'agissait de la licence *LLCER*, de la LP *Métiers du design*, du master *Traduction et interprétation*, du master *Arts, lettres et civilisations*, et enfin du master *Langues étrangères appliquées*. La visite sur site a permis d'éclaircir certains points qui étaient restés imprécis lors de l'examen des dossiers et des retours des responsables des formations, notamment l'implication des équipes pédagogiques dans le suivi des formations et les remontées chiffrées qui avaient pu manquer.

Le projet fait apparaître quelques modifications ; le master *Intelligence économique* a basculé dans le champ EMAO, la LP *Tourisme et loisirs sportifs* provenant du champ VTT a intégré le champ HCS, le master *Staps-Activité physique adaptée et santé* est une création, ce dernier étant issu de la restructuration d'une LP homonyme abandonnée. Enfin, le master *Humanités numériques* qui n'avait pas été soumis à évaluation a été abandonné. Notons que lors de la visite sur site, le master *Études européennes et internationales* était inconnu des équipes pédagogiques, pourtant très nombreuses et bien représentées. Co-accrédité avec l'UPEC, il ne figure pas dans les dossiers évalués pour l'UPEM. Il en va de même pour la licence *Sciences Politiques* et le master *Politique publique*. Aucune de ces trois formations n'a été évaluée dans le bilan et les fiches produites pour le projet indique un portage par l'UPEC. Ces masters, co-accrédités avec l'UPEC, ont fait l'objet d'une évaluation et d'un avis dans le cadre du projet porté par l'UPEC. Ce sont donc ces avis qui sont reportés dans le présent rapport.

Un problème plus général a également été soulevé pour l'intégralité des formations du champ : les équipes pédagogiques n'ont pas eu connaissance des données statistiques de l'OFIPE, données pourtant envoyées au Hcéres, et dont les équipes pédagogiques mettent en cause la fiabilité.

Champ : Sciences, ingénierie, technologies SIT :

Les formations du champ *Sciences, ingénierie, technologies* sont portées par l'UFR de Mathématiques, l'Institut Gaspard Monge (IGM) pour l'électronique et l'informatique, l'Institut francilien des sciences appliquées (IFSA), l'Institut francilien d'ingénierie des services (IFIS), l'École Supérieure d'Ingénieurs de Paris-Est (ESIPE) et l'IUT de Marne-la-Vallée pour les domaines de la physique, de l'environnement, de la mécanique, du génie civil et du génie industriel. Une licence professionnelle est délocalisée à Tanger.

Ces formations couvrent les principales disciplines scientifiques et technologiques. La plupart des licences professionnelles mais aussi des masters, voire certaines licences, sont délivrés en alternance sous le régime de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation. Les conventions avec les différents centres de formations des apprentis (CFA), plus d'une dizaine, attestent des relations avec le monde socio-économique.

Les formations s'appuient sur les laboratoires de Mathématiques (LAMA), d'informatique (LIGM), de géomatériaux et d'environnement (LGE), de Modélisation et de simulation multi-échelle (MSME), d'Électronique (Esycom), de mécanique des matériaux et des structures (Navier) et d'urbanisme (Lab'Urba) du site. Elles sont aussi au cœur de nombreuses collaborations avec d'autres établissements : l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) et les établissements à proximité : l'Institut Français des Sciences et Technologies des Transports (IFSTTAR), l'École Supérieure des Ingénieurs en Électrotechnique et Électronique (ESIEE) de la CCI de Paris Île-de-France, l'École Nationale des sciences géographiques (ENSG), l'École d'Architecture de la ville et des territoires (EAV&T), l'École d'Ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) et l'École des Ponts ParisTech (ENPC – École Nationale des ponts et chaussées).

L'offre du champ SIT comportait cinq licences générales : *Informatique* ; *Mathématiques* ; *Physique, chimie* ; *Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS)* et *Sciences pour l'ingénieur*, 14 licences professionnelles (LP) : *Agencement* ; *Gestion et maintenance des installations énergétiques (GMIE)* ; *Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie (MSIPE)* ; *Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques (MTSP)* ; *Métiers de la protection et gestion de l'environnement (MPGE)* ; *Métiers de l'informatique : Administration et sécurité des systèmes et des réseaux (ASSR)* et *Conception et développement test de logiciels (CDTL, non ouverte)* ; *Métiers du BTP : Bâtiments et construction (BTPBC)*, *Performance énergétique et environnementale des bâtiments (BTP-PEEB)* et *Génie civil et construction (BTP-GCC)* ; *Métiers du décisionnel et de la statistique* ; *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (CRRW)* ; *Organisation et management des services de l'automobile (OMSA)* ; *Qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement (QHSE)*, et 11 masters : *Actuariat* ; *Chimie* ; *Électronique, énergie électrique, automatique (E3A)* ; *Génie civil* ; *Génie industriel* ; *Informatique, Mathématiques et applications* ; *Mécanique* ; *Qualité, hygiène, sécurité* ; *Risques et environnement* ; *Sciences et génie des matériaux*.

Quatre diplômes universitaires de technologie (DUT), un diplôme universitaire (DU) et six filières d'ingénieurs relevant des mêmes disciplines complètent l'offre de formation du champ SIT.

Au sein du champ SIT, quatre formations ont été listées comme problématiques suite à l'évaluation du bilan : la licence *Sciences pour l'ingénieur*, la LP *Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux (ASSR)*, la LP *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web (CRRW)*, et enfin le master *Risques et environnement*.

L'offre de formation proposée dans ce champ est modifiée au niveau des LP, avec l'abandon de la LP *Conception et développement test de logiciels (CDTL, non ouverte)*, le transfert de la LP *Métiers du BTP : Génie civil et construction (BTP-GCC)* dans le champ VTT, et l'intégration en provenance du champ EMAO de la LP *Technico-commercial*.

AVIS SUR L'OFFRE DE FORMATION PROPOSÉE

La configuration de l'offre de formation proposée au sein des quatre champs pour la période 2020-2024 est construite dans le prolongement de celui de la précédente accréditation.

Ceci est à la fois pertinent et cohérent compte tenu des nombreuses relations partenariales établies avec l'UPEC notamment, mais aussi avec de très nombreuses autres institutions. La continuité affichée est à relever, car des modifications profondes auraient pu apparaître avec la perspective de création de la nouvelle Université Gustave Eiffel. La continuité de ces relations partenariales est importante pour de nombreux masters et leur stabilité dans le temps.

De façon générale, la qualité, l'originalité et le caractère transdisciplinaire de l'offre de formation sont à souligner, même si dans chacun des champs, des formations ont été identifiées comme problématiques. Il est à ce titre essentiel de mettre prioritairement en action le premier axe stratégique visant à la stabilisation de l'offre de formation, en regard des moyens humains d'intervention en leur sein, de pilotage effectif de ces formations et du contrôle réel des relations partenariales (notamment en direction des CFA) afin d'éviter d'avoir des formations déléguées trop éloignées des canons universitaires.

De nombreuses formations des différents champs bénéficient avantageusement de la qualité de l'appui des équipes de recherche de l'UPEM, dont la notoriété nationale et internationale est avérée. Néanmoins, on peut regretter que cela s'opère de façon assez différenciée entre les licences et les masters d'une part, et les licences professionnelles d'autre part. Un rééquilibrage en direction de ces dernières est indispensable pour y accroître la présence des enseignants-chercheurs et ainsi légitimer leur dimension universitaire.

Chacun des champs présente une offre dont il faut saluer l'effort et la réussite au niveau de la professionnalisation des formations. Les résultats obtenus dans le domaine de la mise en œuvre de

l'apprentissage sont remarquables sur le plan des volumes atteints en nombre d'étudiants apprentis (23 %), plaçant ici l'UPEM dans une position de leader à l'échelle nationale. Cependant, ce développement quantitatif ne s'est pas toujours réellement accompagné d'un développement qualitatif, notamment au niveau des licences professionnelles. Les faibles taux d'insertion professionnelle à 30 mois et les trop nombreuses poursuites d'études de nombre d'entre elles attestent manifestement d'un déficit d'encadrement et de pilotage institutionnel.

La cohérence et la pertinence de chacun des champs sont de surcroît sous-tendues par une stratégie claire de l'établissement déjà relevée *supra*. Mais cette stratégie n'a pas véritablement été rendue opérationnelle dans le dimensionnement du périmètre de chacun des champs. Ainsi, certains domaines disciplinaires comme le tourisme, le BTP ou les STAPS se retrouvent « écartelés » entre deux champs, avec des formations positionnées dans deux champs différents ; ce choix non argumenté paraît en contradiction avec les recommandations Hcéres de faire un effort de mutualisation pour les trois LP Métiers du BTP. Certains domaines disciplinaires apparaissent ainsi à la marge d'un champ et un positionnement plus clair au niveau stratégique aurait été souhaitable.

L'offre de formation des différents champs s'inscrit bien dans la politique et la stratégie de l'UPEM en matière de recherche. L'adossement des formations à la recherche avec 15 laboratoires, dont six UMR-CNRS, est un atout indéniable. Cependant, le rattachement des enseignants-chercheurs à des composantes recherche et non à des composantes formation, permettant d'afficher la possibilité aux enseignants-chercheurs d'intervenir librement dans différentes composantes de formations et donc dans différentes formations, se « retourne » contre certaines formations notamment des LP, délaissées, et dépourvues d'enseignants-chercheurs. Un changement stratégique de rattachement devrait être débattu, pour *a minima* étudier un mécanisme de rééquilibrage. De surcroît, l'UPEM affiche l'objectif du projet l'FUTURE d'avoir, dans 10 ans, 10 % de doctorants dans les étudiants inscrits à l'Université Gustave Eiffel. Il est indiqué que c'est un axe fort soulignant l'ambition de l'établissement. Le volontarisme affiché en la matière est louable ; il est d'ailleurs prévu dans le cadre de la future université qu'il s'accompagne de leviers opérationnels visibles et sensibles déclinés dans le projet politique et stratégique. Par ailleurs, l'intégration de l'IFSTAR va automatiquement apporter un nombre conséquent de chercheurs-doctorants à l'Université Gustave Eiffel. Cependant, dans les fiches remontées par les responsables de master, cette dimension recherche portée sur la valorisation doctorale apparaît bien trop absente pour asseoir des bases réalistes et solides pour atteindre cet objectif de 10 % à 10 ans. Les poursuites d'études des masters en doctorat apparaissent ainsi beaucoup trop peu visibles et trop peu analysées dans les dossiers d'autoévaluation alors qu'elles sont présentées dans les finalités des masters. Un travail important de communication et de déclinaison de cet objectif en direction des responsables de masters sera indispensable lors de ce contrat quinquennal pour réussir à enclencher cette dynamique.

Les formations des différents champs sont pour certaines bien engagées dans la mise en œuvre et le déploiement des dispositifs de management de la qualité prônés par l'établissement. Mais il reste encore des marges de progrès importantes pour bon nombre de formations, notamment au niveau des LP, en ce qui concerne le fonctionnement et la composition des conseils de perfectionnement, la prise en compte de la démarche compétence, la gestion et le suivi des formations déléguées chez des partenaires (CFA et autres institutions de formation).

L'autoévaluation des formations au sein des quatre champs est assez inégale sur le plan qualitatif. Tout d'abord, à la lumière des remarques et recommandations émises par le Hcéres, on ne peut que constater une prise en compte très disparate des éléments avancés, traduisant dans certaines fiches projet une réelle volonté introspective et prospective de la formation, tandis que pour d'autres l'autoévaluation est minimaliste, voire inexistante ou en tout cas non mentionnée. Cette situation interroge sur le pilotage du retour de cette autoévaluation, des modalités et consignes données aux porteurs de projets par la direction de l'établissement. La mesure de l'attractivité des formations et de l'ensemble des indicateurs de résultats semblent perfectibles aux yeux de nombreux responsables de ces formations : les enquêtes conduites par l'Observatoire des Formations et des Insertions Professionnelles, Évaluations (OFIPE) ne traduiraient pas la réalité des taux d'insertion que ces responsables percevraient. Des protocoles plus solides devraient certainement être élaborés pour que les résultats avancés soient partagés et permettent une prise de décision éclairée. Enfin, le document de politique et de stratégie de l'établissement avance dans le management de la qualité un certain nombre de projets effectifs, initiés ou en cours de déploiement. Cependant, on parvient difficilement à entrevoir la mise en œuvre de ces grands projets et de ces intentions louables au niveau des différentes fiches de formation. L'établissement est invité à piloter de manière plus structurée ce déploiement, au risque sinon d'en voir à terme une appropriation très différenciée et très hétérogène entre les différentes formations.

La dimension internationale pour les formations est modestement mise en avant dans le dossier politique et stratégique, compte tenu de la faiblesse des mobilités entrantes et sortantes. Les insuffisances, pointées notamment pour les masters *Arts, lettres et civilisations* et *LEA* du champ HCS, doivent impérativement être comblées. Les expériences conduites dans certaines formations du champ EMAO témoignent qu'une bonne prise en compte de cette dimension internationale est possible, avec une réelle volonté de la part des responsables de diplômes pour la valoriser (certification offerte aux étudiants, enseignements en langue

anglaise de nombreux cours de spécialités par des enseignants ayant bénéficié d'un dispositif de formation adaptée).

L'évolution des formations entre l'actuel et le futur contrat quinquennal a été observée et analysée pour chacun des champs à l'aune des remarques et recommandations faites en amont par le Hcéres. Ainsi, l'évolution du champ EMAO par rapport à la précédente période est relativement limitée. Seul un master a fait l'objet d'une restructuration majeure. Les 14 formations de LP identifiées comme problématiques ont pris en compte, à des degrés très divers, les recommandations du Hcéres lors de l'évaluation du bilan. Certaines ne semblent même pas avoir pris la mesure de leurs profonds dysfonctionnements, pourtant clairement pointés dans leur fiche d'évaluation. Par ailleurs, la seule LP identifiée comme non problématique (LP *Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives*) n'a apporté aucune réponse aux recommandations, tout comme le master *STAPS, Management du Sport*, ce que l'on ne peut que fortement déplorer. La visite sur site et les échanges engagés avec les responsables de formation et de composantes ont permis de mieux comprendre certaines situations, et de modifier certains avis initiaux.

Concernant la prise en compte des recommandations au niveau du champ SIT, et suite aux échanges lors de la visite sur site, les formations ont été globalement attentives aux observations et proposent des améliorations ; il est souhaitable que l'établissement s'y associe et encourage ces évolutions.

Dans le champ de formations VTT, la prise en compte des remarques du Hcéres dans la réponse écrite est très diverse : très bonne pour les masters de l'EUP, mais peu convaincante pour les autres formations. La visite sur site a permis de mesurer l'implication dans ce champ des formations présentes lors de cette rencontre.

Enfin, la prise en compte des recommandations du Hcéres dans les formations du champ HCS s'articule autour d'une reconduite de l'organisation précédente du champ avec, dans le projet, un effort annoncé sur les outils d'autoévaluation, la démarche qualité, et la mobilité internationale.

AVIS SUR L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE L'OFFRE DE FORMATION

Le choix stratégique affiché et assumé par l'UPEM dans la coordination des formations, des mutualisations des enseignements et des équipes pédagogiques est celui d'un pilotage décentralisé au niveau des différentes composantes de formation. La direction de l'établissement vient en appui stratégique dans ce pilotage au travers de la Vice-Présidence Enseignement et Professionnalisation (VPEP), de la mise en œuvre de différents dispositifs et appels à projets. Ce schéma organisationnel présente des atouts, notamment en permettant d'avoir un pilotage « par la base » au plus près des besoins en répondant rapidement aux attentes et exigences exprimées sur le terrain. On peut signaler à titre d'exemples dans le champ HCS, la coordination des mutualisations en première année tronc commun, (*Histoire, Géographie, Sociologie*) et les regroupements de disciplines en master, ou encore le cas de la *Sociologie* dont la place a été renforcée, en association avec une restructuration des parcours pour donner davantage de cohérence à la formation de façon à répondre aux attendus socio-professionnels. Ces différentes opérations sont toutes prises en charge par les composantes et c'est un point qui fonctionne bien, notamment lorsque les mentions sont gérées par la même composante. Il existe cependant des points d'attention comme celui des mathématiques-informatique où la L3 informatique est coupée de la L1-L2 gérée par l'UFR de Mathématiques. De même, on peut mentionner le déséquilibre dans le pilotage de certains masters co-accrédités avec les écoles d'ingénieurs – exemple du M1 « coupé » du M2 comme en *Géomatique* et *Mathématique*. Dans ce domaine de la coordination des formations, on soulignera avec intérêt l'idée de la mise en place au sein de la future Université Gustave Eiffel d'un collège des formations, organe consultatif, dont l'objectif serait de se saisir de toute mission liée à la mutualisation des enseignements et à l'animation de la communauté enseignante. Il est vivement encouragé d'opérationnaliser au plus vite sa mise en œuvre afin (i) de rééquilibrer la présence des enseignants-chercheurs au sein des licences professionnelles et (ii) de mieux accompagner la reprise en main des parcours délégués à des partenaires.

Le pilotage de l'offre de formation au niveau de la direction centrale doit être globalement renforcé et amélioré dans trois domaines. Le premier concerne le suivi des diplômés. Il se limite actuellement à l'enquête à 30 mois réalisée par l'Observatoire des Formations et des Insertions Professionnelles, Évaluations (OFIPE). Un dispositif commun avec un processus harmonisé pour une enquête à 6 ou 18 mois est souhaitable d'autant que cela est obligatoire à 18 mois pour les LP. Les données gagneraient à être construites en relation beaucoup plus étroite avec les responsables de formation, *a minima* en leur communiquant les modalités de production des données et leurs résultats, voire en les associant à la remontée des informations. Quoiqu'il en soit, le processus est très largement perfectible, l'information étant un élément essentiel pour piloter véritablement une offre de formation. De plus, aucune analyse qualitative de l'insertion professionnelle n'était présente dans le bilan des formations du champ SIT et le projet de l'établissement ne répond pas sur ce point. À l'issue du prochain contrat quinquennal, il est impératif que les données quantitatives transmises en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle ne souffrent d'aucune contestation possible de la part des

responsables de diplôme et qu'ils puissent se les approprier. Elles devraient également être complétées d'une analyse qualitative (types d'emplois, niveau de rémunération), que pourraient juger utiles d'avoir les responsables de formation pour procéder à une analyse objective de la situation. Le deuxième domaine concerne le déploiement de l'approche par les compétences. Elle est notamment mise en œuvre à l'IFIS et l'expérience acquise devrait permettre un essaimage vers les autres composantes de l'établissement.

Le pilotage de cette approche compétence ne peut se réaliser qu'en central pour garantir une homogénéité de son dimensionnement et de son appropriation avec un calendrier défini en amont. Il serait certainement utile de coupler cette transformation avec l'approche par blocs de compétences afin de dynamiser le volet formation continue. Le troisième domaine où la direction centrale devrait exercer un pilotage plus resserré, concerne l'installation et le fonctionnement des conseils de perfectionnement en bonne et due forme sans laisser perdurer l'existence de schémas organisationnels connexes. De surcroît, la participation des étudiants et des diplômés doit y être systématique et effective. En ce sens, leur participation au pilotage des formations doit encore être renforcée et institutionnalisée. L'initiative de la mise en place, avec la nouvelle Université Gustave Eiffel, d'un parlement des étudiants doit participer à ce mouvement, le dynamiser, en permettant à cette instance d'en contrôler et d'en valider son effectivité.

Les leviers du numérique et de l'innovation pédagogique déployés en central au travers de nombreux dispositifs (Bonus Qualité Enseignement, 2 IDEFI, Centrif') sont au cœur de certaines formations, notamment en management, et constituent de réels atouts pour le champ EMAO. Il apparaît clairement que ces deux leviers du numérique et de l'innovation pédagogique ont fortement contribué aux bons résultats de la professionnalisation et de l'apprentissage pour les formations de ce champ. Il serait essentiel de capitaliser sur cette expérience à l'aune du projet de grand centre de soutien à la pédagogie appelé Centre d'Innovation Pédagogique Et Numérique (CIPEN) regroupant la cellule d'innovation pédagogique, le campus numérique, le CAPLA et d'autres activités pédagogiques transversales. La création de la nouvelle Université Gustave Eiffel doit être l'occasion de les déployer en direction des formations des champs VTT, HCS et SIT.

Globalement, l'UPEM affiche une réelle réussite en matière d'alternance qui constitue le marqueur important de l'établissement grâce à une mobilisation importante de moyens et de dispositifs partenariaux. Leur maîtrise doit être renforcée. Cette réussite est aussi celle des personnels. Cependant, il ne faudrait pas qu'un essoufflement de cette dynamique soit provoqué par de nouvelles réorientations de la trajectoire stratégique de l'UPEM (non-crédation de l'Université Gustave Eiffel) et manque ainsi une série de cibles prioritaires mentionnées *supra*. L'insertion dans le tissu socio-économique et culturel du grand Paris est aussi un point fort qui, associé à la mutualisation des moyens et la prise en compte d'un public souvent hétérogène, constitue un élément très positif pour l'établissement.

LES FORMATIONS

CHAMP : Économie, management et administration des organisations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Économie et gestion	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours afin d'évaluer si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion professionnelle s'est améliorée ; - la poursuite d'étude est l'exception ; - l'équipe pédagogique intègre davantage d'enseignants-chercheurs. <p>Enfin, une attention particulière doit aussi être portée sur l'attractivité de la formation.</p>
Animation, gestion et organisation des activités physiques et sportives	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable avec recommandations :</p> <p>suivre les recommandations et remarques faites par le Hcéres concernant l'attractivité de la formation, une faible insertion professionnelle et un taux de poursuite d'études significatif.</p>

Assurance, banque, finance : chargé de clientèle	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours afin d'évaluer si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la poursuite d'étude est l'exception ; - l'équipe pédagogique intègre davantage d'enseignants-chercheurs et des professionnels en activité pour bien mieux appréhender les enjeux stratégiques et du terrain les plus prégnants (digitalisation notamment ; - la maquette laisse plus de place aux enseignements spécifiques au métier de chargé de clientèle.
Commerce et distribution	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours afin d'évaluer si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion professionnelle s'est améliorée ; - la poursuite d'étude est l'exception ; - l'équipe pédagogique intègre davantage d'enseignants-chercheurs.
Commercialisation de produits et services	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours afin d'évaluer si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipe pédagogique intègre davantage d'enseignants-chercheurs ; - la pertinence de la reconfiguration du parcours RDC en deux parcours (un classique et l'autre à l'international) est avérée.
Gestion des achats et des approvisionnements	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis défavorable</p> <p>Les réponses apportées lors du comité de visite ne sont pas de nature à modifier en profondeur l'évaluation initiale. Le sous-encadrement en enseignants-chercheurs du cœur de métier reste notamment un point faible de la formation, que ne peut compenser le surinvestissement du seul responsable. L'absence d'enseignant-chercheur en gestion ne peut être comblée par la seule intervention d'un doctorant (professionnel) et celle prévue d'un PrAg en Gestion au vu des effectifs accueillis (plus d'une centaine d'étudiants) et de la diversité des partenariats.</p> <p>Au-delà des enseignements, ce sous-encadrement ne permet pas l'implication d'un collectif d'enseignants dans le pilotage de la formation.</p> <p>Les réponses apportées à l'écrit contestent les informations communiquées par l'Ofipe quant à l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.</p> <p>Enfin, il n'y a aucune réponse ou réflexion relative à l'articulation entre le comité technique et le conseil de perfectionnement, ni d'introduction d'étudiants dans ce dernier.</p>

Gestion des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Gestion des structures sanitaires et sociales	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable avec recommandations.</p> <p>Le comité a pris bonne note des explications transmises lors de la visite, concernant la baisse des effectifs et la réintégration au sein de l'équipe pédagogique de collègues PAST et MCF.</p> <p>Il est recommandé de veiller à conserver la dimension universitaire de cette LP, à limiter les poursuites d'études et à améliorer l'insertion professionnelle.</p>
Management et gestion des organisations	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours afin d'évaluer si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'insertion professionnelle s'est améliorée ; - la poursuite d'étude est l'exception ; - l'équipe pédagogique intègre davantage d'enseignants-chercheurs.
Métiers de la GRH : Formation, compétences et emploi	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis Favorable
Métiers du commerce international	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis défavorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réponses apportées lors du comité de visite ne sont pas de nature à modifier en profondeur l'évaluation initiale - La formation met insuffisamment l'accent sur les problématiques liées au management interculturel et au marketing international - L'insertion professionnelle à 30 mois (28%) est largement insuffisante, et, remettre en cause les résultats de l'Ofipe ne traduit pas une démarche d'auto-évaluation constructive permettant d'envisager des pistes pour améliorer la situation ; - L'équipe pédagogique est insuffisamment diversifiée avec une trop forte dépendance de la formation à sa responsable qui assure un tiers des heures (315h sur un volume total de 1060h). Aucune mesure structurelle n'est envisagée pour y remédier,.
Métiers du Tourisme : commercialisation des produits touristiques	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours afin d'évaluer si l'équipe pédagogique intègre davantage d'enseignants-chercheurs.

Métiers du Tourisme et des Loisirs	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis défavorable</p> <p>Les réponses apportées lors du comité de visite ne sont pas de nature à modifier en profondeur l'évaluation initiale.</p> <p>Les pistes d'amélioration envisagées ne sont pas à la hauteur des problèmes rencontrés pour corriger :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une insertion professionnelle trop faible, - le sous-encadrement en enseignants-chercheurs en sciences de gestion, - la formation est reconduite sans changement majeur, et notamment sans mutualisation effective avec d'autres LP, - la faiblesse des effectifs. <p>Globalement, la formation est reconduite sans les inflexions que la situation appelle.</p>
Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis défavorable</p> <p>Les réponses apportées lors du comité de visite ne sont pas de nature à modifier en profondeur l'évaluation initiale.</p> <p>L'éclatement de la formation (2 parcours, 3 sites avec 3 partenaires) crée des besoins en moyens humains auxquels la formation ne peut faire face. Cette situation crée un sous-encadrement qui ne permet pas l'implication d'un collectif d'enseignants dans le pilotage de la formation et n'est pas compensée par le surinvestissement du seul responsable de formation.</p> <p>Les réponses sont également insatisfaisantes concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la limitation de la poursuite d'études, - la faiblesse de l'insertion professionnelle.
Comptabilité - contrôle - audit	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable
Économie de l'entreprise et des marchés	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable à la restructuration proposée
Économie internationale	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable

Économie Sociale et Solidaire	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Finance	M	Université Paris-est Marne la vallée – UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable
Gestion des ressources humaines	M	Université Paris-est Marne la vallée – UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable
Intelligence économique	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis Favorable
Management	M	Université Paris-est Marne la vallée – UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable
Management de l'Innovation	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université Paris-est Marne la vallée – UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandations. Suivre les recommandations et remarques faites par le HCERES concernant la faible présence d'enseignants-chercheurs en sciences de gestion, le faible ancrage avec la recherche en sciences de gestion, et un taux d'insertion décevant à 30 mois.
Tourisme	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable

Champ : Humanités, cultures et sociétés

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Géographie et aménagement	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Histoire	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Sciences politiques	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM / Université Paris-est Créteil - UPEC	Avis favorable
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Sociologie	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Arts	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
LEA	L	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable.
LLCER	L	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandations. La validité et pertinence de la création de nouveaux modules pour lutter contre l'échec en L1, l'ouverture de nouveaux parcours et le travail pour mettre en place de nouveaux partenariats avec des établissements étrangers, comme la mise en place effective de conseils de perfectionnement ainsi qu'une plus grande implication des étudiants dans la formation et son évaluation sont des recommandations fortes à poursuivre lors de la prochaine accréditation.
Lettres	L	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable.
Guide conférencier	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Tourisme et loisirs sportifs	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable avec réexamen à mi-parcours Les points d'attention à améliorer avant le réexamen à mi-parcours sont les suivants : insertion professionnelle et pilotage ; ouverture internationale qui reste à l'heure actuelle trop peu développée.

Métiers de la Communication : chargé de communication	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable avec recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration d'un supplément au diplôme et changement de l'intitulé mémoire professionnel par stage qui, <i>de facto</i>, va inclure comme évaluation le mémoire professionnel mais également la période en entreprise dont on ne connaît pas les modalités d'évaluation. - Création d'un module de remise à niveau permettant de dispenser un socle de compétences commun en communication aux étudiants de profils divers.
Métiers du livre : édition et commerce du livre	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Métiers de la mode	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Métiers du design	LP	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	<p>Avis favorable sous condition d'un ré-examen à mi-parcours</p> <p>Il est prévu une réécriture des objectifs de la licence en termes de compétences professionnelles et une part plus importante des enseignants-chercheurs dans la formation, un bilan de ces réalisations sera nécessaire à mi-parcours.</p>
Techniques du son et de l'image	LP	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable.
Géographie	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée - UPEM</p> <p>Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC</p>	Avis favorable.
Histoire	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Sciences politiques	M	Université Paris - Est Marne la Vallée	Avis favorable
Politique publique	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM / Université Paris-est Créteil - UPEC	Avis favorable
Études européennes et internationales	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM / Université Paris-est Créteil - UPEC	Avis favorable

Sciences sociales	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Staps-Activité physique adaptée et santé	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable avec recommandations Nous conseillons aux responsables de formation de veiller aux points suivants : le diplôme co-accrédité avec l'UPEC relève d'une autre COMUE et son inscription se fait dans des champs différents entre UPEC et UPEM, ce qui doit attirer l'attention des responsables sur la coordination de son pilotage, d'autant que pour la partie UPEM il s'agit d'une LP qui comportait d'importantes faiblesses de positionnement.
Métiers du livre et de l'édition	M	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable.
Philosophie	M	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable.
Traduction et interprétation	M	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandations Les réponses ou absences de réponses quant au très faible taux de mobilité, le taux élevé d'abandons et la redéfinition des finalités du master, et plus particulièrement son positionnement généraliste par rapport au marché professionnel (problème de dénomination de « traduction spécialisée ») ont reçu des réponses satisfaisantes lors de la visite sur site.
Arts, Lettres et Civilisations	M	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable
LEA	M	Université Paris est Marne la Vallée - UPEM	Avis favorable avec réexamen à mi-parcours Les trois faiblesses structurelles pour un parcours de langue qui ont été notées dans le dossier, à savoir la nécessité d'augmenter le très faible taux de mobilité sortante, de lutter plus efficacement contre le fort taux d'abandons et d'échecs et de définir des débouchés clairs pour la formation, n'ont pas reçu de réelles réponses, que ce soit dans le document général de commentaires fait sur le champ de formation, ou sur la fiche spécifique à la formation. Mais les réponses apportées par les équipes pédagogiques lors de la visite ont répondu en partie aux questions. Le Hcéres propose alors un ré-examen à mi-parcours pour voir si les efforts des équipes pédagogiques sont effectifs.

CHAMP : Sciences, ingénierie, technologies

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis circonstancié sur l'accréditation
Informatique	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Mathématiques	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - MIASHS	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandations : Nécessité de mettre en place un conseil de perfectionnement
Physique, chimie	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Sciences pour l'ingénieur	L	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandations : Nécessité de contrôler le recrutement extérieur en L3 du parcours « Ingénierie des organisations » et d'analyser la réussite des étudiants au regard de leur diplôme d'entrée.
Agencement	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable.
Gestion et maintenance des installations énergétiques	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandations :- - Le taux très élevé de poursuites d'études des diplômés dans des masters de l'UPEM nécessite une analyse. - Augmenter la participation d'enseignants chercheurs dans les enseignements. - Un défaut réglementaire est à corriger : les unités d'enseignement projet tuteuré et stage sont non distinctes.
Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Métiers de la protection et gestion de l'environnement	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable avec recommandation : Augmenter l'implication de l'UPEM dans les enseignements.
Métiers de l'informatique - ASSR	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable sous condition de réexamen à mi- parcours concernant : - la maîtrise des poursuites d'études notamment dans le parcours RE ;

			<ul style="list-style-type: none"> - la fermeture effective du parcours RE du « site ITESCIA » ; - la mise en place d'un pilotage commun permettant la maîtrise effective par l'UPEM du parcours RE.
Métiers du BTP : bâtiments et construction	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Métiers du décisionnel et de la statistique	LP	Université Paris-est Marne la vallée UPEM	<p>Avis favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation du volume horaire encadré - mise en place d'un conseil de perfectionnement comprenant des étudiants
Métiers du numérique - CRRW	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis défavorable.</p> <p>Le cœur de métier visé par le nouveau parcours envisagé n'a pas été clarifié lors de la visite. Former des « Chargé.e de Marketing et de Communication Digitale » en « <i>visant une insertion professionnelle rapide dans le secteur du marketing et de la communication</i> » relève du champ EMAO et sans doute d'un autre intitulé.</p>
Organisation, management des services de l'automobile	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Technico-commercial	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	<p>Avis favorable avec recommandations</p> <p>Augmenter la participation d'enseignants-chercheurs dans les enseignements.</p>
Actuariat	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Chimie	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée - UPEM</p> <p>Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC</p>	Avis favorable

Électronique, énergie électrique, automatique	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée UPEM</p> <p>Paris, l'école de l'innovation technologique ESIEE</p> <p>Conservatoire national des arts et métiers CNAM</p> <p>Telecom Sud-Paris</p>	<p>Avis favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les liens avec le monde socio-économique devraient être amplifiés. - Un conseil de perfectionnement propre à la mention devrait être mis en place.
Génie civil	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée UPEM</p> <p>Ecole des Ponts ParisTech ENPC</p>	Avis favorable
Génie industriel	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée - UPEM</p>	Avis favorable
Informatique	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée - UPEM</p>	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée UPEM</p> <p>Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC</p>	Avis favorable.
Mécanique	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée UPEM</p> <p>Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC</p>	Avis favorable
Qualité, hygiène, sécurité	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée - UPEM</p>	Avis favorable
Risques et environnement	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée - UPEM</p>	<p>Avis favorable avec recommandations</p> <p>Le devenir des diplômés doit être analysé pour s'assurer de l'adéquation entre la finalité du diplôme et les métiers réellement occupés.</p>
Sciences et génie des matériaux	M	<p>Université Paris-est Marne la vallée UPEM</p> <p>Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC</p> <p>Ecole des Ponts ParisTech ENPC</p>	Avis favorable

CHAMP : Villes, transports, et territoires

Intitulé de la mention	L/LP/M	Établissement(s)	Avis circonstancié sur l'accréditation
Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Métiers du BTP : génie civil et construction	LP	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Génie urbain	M	Université Paris-est Marne la vallée - UPEM	Avis favorable
Géomatique	M	Université Paris-est Marne la vallée UPEM Ecole nationale des sciences géographiques (ENSG)	Avis favorable avec recommandations : - de veiller à l'équilibre entre l'UPEM et ENSG - de mettre en place un conseil de perfectionnement
Transports, mobilités, réseaux	M	Université Paris-est Marne la vallée UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC Ecole des Ponts ParisTech (ENPC) Ecole nationale supérieure des Mines de Paris Institut polytechnique de Paris	Avis favorable
Urbanisme et aménagement	M	Université Paris-est Marne la vallée UPEM Université Paris-Est Créteil Val de Marne UPEC	Avis favorable
Villes et environnements urbains	M	Université Paris-est Marne la vallée UPEM Ecole des Ponts ParisTech (ENPC) Université de Cergy Pontoise	Avis favorable sous condition de réexamen à mi-parcours : - de l'origine des étudiants accueillis - les volumes horaires encadrés - le pilotage : conseil de perfectionnement et outils d'évaluation.

OBSERVATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et
de l'enseignement supérieur
A l'attention de Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des
formations
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Le 25 octobre 2019

Objet : Dossier d'accréditation de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) concernant
l'offre de formation 2020-2024

**Observations sur le
« Rapport d'évaluation projet pour le prochain contrat 2020-2024 »
transmis par le HCERES à l'UPEM le 11 octobre 2019**

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM) remercie tout d'abord l'important travail de l'ensemble du comité d'évaluation des formations, mandaté par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). D'une manière générale, les analyses du comité sont conformes aux propres observations de la direction de l'UPEM et confortent les actions déjà menées, notamment sur le renforcement du pilotage. Ainsi, les grands axes stratégiques pris par l'établissement pour le futur quinquennal ont pour objectifs de : stabiliser notre offre de formation en lien avec le monde socio-économique, fortifier le lien formation-recherche, déployer la démarche qualité, développer l'internationalisation des formations et généraliser l'usage du numérique, de la pédagogie active et de l'approche compétence.

En particulier, nous rejoignons le comité sur la nécessité de renforcer le suivi qualité de l'ensemble de nos formations, et plus particulièrement en matière d'observation de l'insertion de nos diplômés. La création de l'Université Gustave Eiffel sera l'occasion de mieux structurer et renforcer le pilotage qualité, notamment sur le volet formation, en vérifiant réglementairement la constitution et la tenue des conseils de perfectionnement et en contrôlant le déploiement de l'approche compétence. Néanmoins, nous réfutons l'absence d'analyse qualitative mentionné dans le rapport, car celle-ci est menée systématiquement sur nos diplômés, même si les résultats sont effectivement peu pris en compte par les responsables de formation, ce qui est un point à améliorer.

Toujours dans les considérations générales, le rapport note également un manque de pilotage et de lien avec la recherche sur nos licences professionnelles. Sur ce sujet, la double difficulté de l'UPEM réside dans la nécessité de répondre aux besoins de formation du territoire, notamment vis à vis des partenaires socio-économiques, et dans le sous encadrement chronique en terme d'enseignants-chercheurs. Néanmoins, la politique récente de l'établissement vise justement à renforcer notre pilotage, notamment des parcours de licence professionnelle délégués à des partenaires, afin d'en assurer la qualité et l'ancrage recherche. Cela s'est traduit par la fermeture de parcours délégués, par exemple à Sens, par le recrutement spécifique pour le pilotage de licences professionnelles et par l'harmonisation des conventions et des pratiques de délégation. Cette politique prend du temps et doit être menée en concertation avec les territoires et nos partenaires, particulièrement dans un cadre réglementaire en évolution. Nous regrettons donc que l'arrêt de certaines mentions de licence professionnelle rompe directement cette stratégie et ces partenariats (voir *infra*).

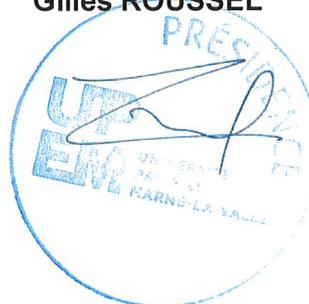
Concernant le développement de l'internationalisation et l'objectif des 10 % de doctorant, nous aurons la chance de nous appuyer sur le futur réseau de l'Université Gustave Eiffel et nous estimons réalisables ces deux ambitions. L'Université Gustave Eiffel permettra également de renforcer l'innovation pédagogique et l'usage numérique, déjà salués dans le rapport, tout en assurant une mutualisation et une harmonisation des pratiques. C'est également vrai pour le déploiement de l'approche compétence.

Enfin, si nous partageons certaines analyses du comité sur nos formations, certains avis nous semblent excessifs notamment sur les licences professionnelles jugées défavorablement. Ainsi il est fréquemment fait mention de faibles taux d'insertion professionnelle, qui ne nous semblent pas refléter la réalité si l'on extrait les poursuites d'études. C'est le cas notamment de la licence professionnelle « Organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration » qui possède en fait une très bonne insertion professionnelle, estimée à près de 90 % hors poursuite d'étude, et de très bons partenariats pédagogiques, notamment avec l'École de Paris des Métiers de la Table qui offre des conditions d'apprentissage exemplaires. En restreignant le nombre de partenaires impliqués, ce qui devrait limiter la poursuite d'étude, et en renforçant l'apport en recherche en gestion, déjà présent en partie, nous nous estimons tout à fait en mesure d'apporter les réponses nécessaires au maintien de cette licence professionnelle. Elle correspond par ailleurs à un positionnement stratégique pour la composante et l'université, sur son territoire, lié au campus des métiers et des qualifications de l'économie touristique des métiers du tourisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'UPEM

Gilles ROUSSEL





2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)